



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 26/04/2023
Reçu en préfecture le 26/04/2023
Publié le
ID : 065-216502260-20230411-2023034-DE



Séance du 11 avril 2023 à 18h

2023/034

Présents : Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Régine TOSON, Jean TRILLE, Bernard JOUCLA, Sébastien ABADIE, Alexandre ARRIZABALAGA, Michel DUHAMEL, Serge ALMENDRO, Jean-Christophe MADELAINE, Hélène FRANCES, Bruno CAZERES, Dominique GAYE, Sandrine TREBUCQ, Jean-Baptiste MARTINEZ, Laetitia CAZABAN
Absents : Bernard LHOSSEIN (pour Denis FEGNE), Philippe SOULE-PERE (pour Jean TRILLE), Caroline ECORCHON (pour Bernard JOUCLA), Juliette SALANNE (pour Hélène FRANCES), Ingrid BOUTARFA (pour Gisèle VINCENT), Stéphanie MARQUEZ, Noémie DEUTSCH
Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES **Nombre de conseillers en exercice :** 23 **Date de la convocation :** 04 avril 2023

DEMANDE DSIL :
REALISATION D'UN RACCORDEMENT AU RESEAU DE CHALEUR GEOTHERMIQUE
Annule et remplace la délibération 2023/009 du 23 janvier 2023
→ *Modification du plan de financement*

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune souhaite obtenir des subventions pour la réalisation d'un raccordement au réseau de chaleur géothermique.

Diminuer les dépenses énergétiques et l'impact environnemental des bâtiments est devenu une priorité. C'est pourquoi une étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un réseau de chaleur a été commandée. Avec le soutien technique de l'équipe du Syndicat Départemental d'Energie (SDE), deux solutions ont été analysées : le réseau de chaleur bois et le réseau de chaleur géothermique.

Du fait des contraintes d'espace et des difficultés d'acheminement, l'option « réseau de chaleur bois » a du être abandonnée. Une étude de faisabilité pour la géothermie a donc été réalisée. L'analyse ayant démontré la stabilité de la nappe phréatique, un retour sur investissement inférieur à 10 ans et des économies d'énergie substantielles, la commune a décidé d'investir dans cette technologie.

Pour réaliser ce projet, elle a décidé de se faire accompagner par le bureau d'étude, SETES, qui a d'ores et déjà estimé le coût prévisionnel des travaux à hauteur de 304 418,50 € HT + 22 825 € HT pour l'accompagnement technique par le bureau d'études SETES, soit un montant total de 327 243,50 € HT.

Plan de financement / DSIL 2023 :

Etat – DSIL	164 000 € HT
CD65 - DCU	98 000 € HT
Commune d'Ibos - Autofinancement	65 243,50 € HT
	TOTAL
	327 243,50 € HT
	392 692,18 € TTC

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 164 000 € HT au titre de la DSIL 2023, pour la réalisation d'un raccordement au réseau de chaleur géothermique.

L'assemblée délibérante
Extrait certifié conforme et exécutoire :

Le Maire,



Denis FEGNE